



En juin 2021, l'Office de Tourisme Communautaire (« OTC ») de Royan lança une étude de marché sur la filière équestre de la CARA. Mr. Elie de Foucauld, Directeur de l'OTC avait pressenti que cette filière pourrait devenir un levier économique et social important pour le territoire, ainsi qu'une source d'attractivité pour des entreprises de ce milieu.

En octobre de la même année, l'étude conclut que le territoire dispose d'innombrables atouts.

Côté hippisme, le territoire bénéficie notamment d'un centre d'entraînement et d'un hippodrome de qualité, de la présence de célèbres entraîneurs, et propose de nombreuses réunions, dont une étape du Trophée Vert, chacune accueillant plusieurs milliers de visiteurs.

Côté équestre, se répartissent sur tout le territoire, presque une trentaine de centres, proposant entre autres des randonnées, des cours à poneys et à cheval, des pensions pour les propriétaires, ou de l'équithérapie. La ville de Royan est propriétaire d'un centre équestre situé dans un environnement idéal en forêt et à deux pas de l'océan. Celui-ci, géré par un privé, organise de nombreux concours Clubs et Amateurs, ainsi que 7 semaines de CSI 1*, 2*, 3* et « jeunes chevaux », qui attirent chaque année de nombreux cavaliers professionnels français et étrangers.

Le Maine Gaudin fait partie des 33 centres équestres sélectionnés par le Comité International Olympique, pour accueillir une délégation en sauts d'obstacles, qui pourrait s'entraîner 1 à 2 mois sur nos terres, avant de participer en août 2024 aux Jeux Olympiques de Paris.

Côté soins, on recense plusieurs maréchaux ferrants, mais il semble en manquer, tellement ces derniers sont débordés, ainsi que des dentistes équins, des masseurs, des naturopathes, et des ostéopathes équins. Plusieurs vétérinaires se partagent également la clientèle équine.

En revanche, le point faible, pour la santé des chevaux de la CARA et des alentours, réside dans l'absence de clinique de référé avec une salle de chirurgie, puisque la plus proche est à Libourne. Certaines urgences, notamment les coliques, se traduisent par une euthanasie, faute de pouvoir intervenir à temps. Les entraîneurs emmènent, pour la plupart, leurs chevaux dans une clinique en Mayenne.

La clinique vétérinaire belge EquiTom, reconnue par tous pour son expertise, a répondu favorablement au projet d'implantation d'une clinique sur le territoire. Certains vétérinaires consultés au préalable avaient décliné la proposition.

En février 2021, le chef du service d'orthopédie d'EquiTom, le Dr. Lothar Vanslambrouck, est venu en éclaircir lors du CSI au Maine Gaudin, où il a reconnu plusieurs clients. Il a rencontré un des entraîneurs du territoire à son domicile, qui s'est alors réjoui de la possibilité de leur venue, ainsi que le Président de la société des courses de la Palmyre, Mr. Philippe Gadreau.

En janvier 2022, EquiTom devient propriétaire de la ferme du Coureau vendue par la Safer. La commission votera à l'unanimité la vente de 21ha au profit d'EquiTom sur les 42ha de la ferme. La société effectuera alors, toutes les démarches nécessaires en vue d'obtenir le droit de déposer un



permis de construire. Le Préfet de Charente-Maritime, à la lecture d'une notice d'intérêt général, imposera la modification du PLU de Grézac, afin de permettre la construction de la clinique. Uniquement 3,8ha sur les 21ha seront artificialisés pour la construction de la clinique. Le reste est dévolu exclusivement à des paddocks, sur le même principe que leur concept à Lummen et à Namur en Belgique. En effet, dès que l'état de santé du cheval le permet, ce dernier pourra être lâché dans un des nombreux paddocks, tant pour son bien-être physique que pour son moral.

EquiTom aura fait appel à des sociétés locales pour effectuer les études environnementales, le diagnostic archéologique, et autres démarches administratives. Toutes ces études auront été financées par EquiTom. Il est important de préciser, également pour dissiper certaines rumeurs, que la clinique sera financée exclusivement par leurs capitaux, sans l'aide de subventions.

Les conclusions de l'enquête publique de mars 2022 ont été favorables à l'implantation de la clinique.

Le permis de construire a été déposé en mairie de Grézac et instruit par la CARA. Ce dernier, validé par les services administratifs, fut affiché en mairie et sur le terrain le 14 juin 2023 et a été purgé de tout droit de recours le 28 août dernier. Un constat d'affichage a été effectué par huissier.

EquiTom, soucieux de respecter les règles françaises, notamment celles relatives au droit, pour une société vétérinaire, d'exercer en France, est en pourparlers avec le Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires, qu'ils ont préalablement rencontrés en avril dernier.

EquiTom aura souhaité rester discret sur toutes les démarches depuis l'acquisition du terrain.

Leur réserve, qui relève du caractère du fondateur du groupe, le Dr. Tom Mariën, avait pour but également de ne pas attiser les discordes sur fond de fausses rumeurs. Selon lui, il n'y avait aucun besoin de communiquer à travers les médias, tant que le projet n'était pas sûr d'aboutir. Il espère aujourd'hui dissiper toute inquiétude auprès des vétérinaires locaux, qu'il n'a pas eu le temps de rencontrer, happé entre autres par son métier de chirurgien, son rôle de chef d'entreprise et notamment par la construction et l'ouverture de leur nouvelle clinique à Namur, ainsi que la construction et l'inauguration d'une extension majeure de 2500 mètres carrés sur le site existant de Lummen. Cet agrandissement comprend un nouveau complexe ultramoderne pour les procédures chirurgicales, une salle multimédia/de conférence et 50 boxes supplémentaires.

Le Dr. Tom Mariën et toute son équipe, en particulier le Dr. Florent David, vétérinaire français issu de l'école nationale vétérinaire de Lyon, et spécialisé en chirurgie équine, en médecine sportive et de rééducation et en imagerie médicale, se réjouissent de pouvoir bientôt apporter leur expertise et leur passion sur notre territoire. Avec leur grande expérience dans les chevaux de course et les chevaux de sport, ils espèrent tout particulièrement collaborer avec tous les vétérinaires locaux et des alentours. Ils sont convaincus que la clinique de référent apportera une source de travail, mais surtout de coopération supplémentaire avec les vétérinaires référents, et ce dans l'intérêt des chevaux de la région et du développement de la profession de vétérinaire équine dans son ensemble.